Image not found or type unknown

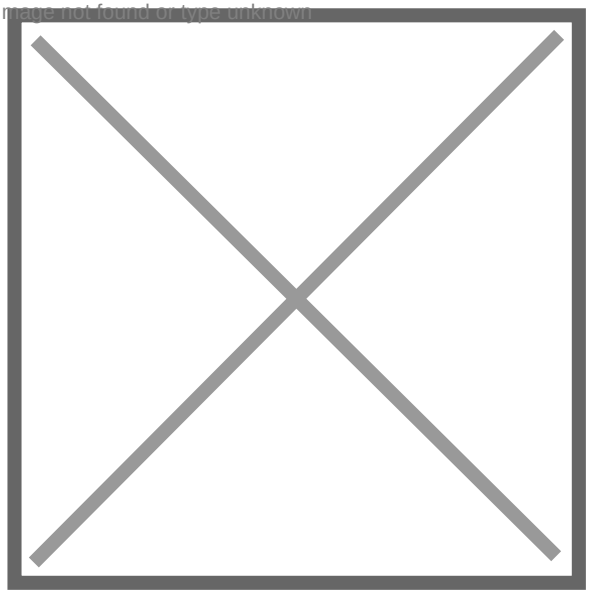

Utilisation abusive de cheques en ayant procuration sur un compte

Par **Zlatan**, le **27/02/2012** à **22:30**

Bonjour,

Brièvement voici mon histoire ..
Mon ex petite amie m'a fais ouvrir un compte bancaire sur lequel elle a voulu avoir procuration. Des que le chéquier était disponible elle s'est charge de le prendre et ainsi commencer a faire des cheques dans plusieurs magasins (sans que le compte n'ai été crédite d'un seul euro ..) . La banque me demanda donc de renflouer le compte (près de 20000€). Chose faites javais également stoppe la procuration ..
Avec maintenant quelques mois de recul, est il possible d'avoir un recours étant donner que je n'ai signer que 2 cheques sur les 30 ? Certains sont des imitations de MA signature (je pense donc qu'il y a usage de faux ..) et certains sont de SA signature . De plus elle a utiliser ma carte bancaire et avait en sa possession ma carte d'identité ...

L'amour rend bien aveugle mais si je pouvais avoir quelques pistes je serai soulage.

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés